

Des médailles pour un départ

Pour quelle raison quitte-t-il l'Essonne au bout de 23 mois seulement ? Jeudi dernier, la question était sur toutes les lèvres. Parlementaires, maires, conseillers généraux, policiers, gendarmes, pompiers... Tous étaient présents ou presque à la résidence du préfet pour la cérémonie de départ de Bernard Fragneau, guettant le moment où le représentant de l'Etat, connu pour son franc-parler détonant, allait lâcher ses quatre vérités. En vain.

Dans un discours ciselé et caustique, le haut fonctionnaire a botté en touche par une boutade : « *En fait, mon vrai métier n'est pas préfet, mais successeur de Denis Prieur !* » Clin d'œil à son prédécesseur, débarqué de l'Essonne il y a deux ans, direction le Pas-de-Calais. Département où, par le jeu des chaises musicales, Bernard Fragneau se retrouve bombardé à son tour. Quant à Denis Prieur, il retourne à Paris où il intègre le Conseil d'Etat. S'il n'a pipé mot sur les véritables raisons de sa mutation à la préfecture d'Arras, l'homme à la bouffarde a toutefois semé



Bernard Fragneau aura été préfet de l'Essonne pendant vingt-trois mois. Au cours de son passage, il aura eu à gérer notamment la crise des banlieues, la mise en place des nouvelles décentralisations Raffarin et le délicat dossier du regroupement intercommunal. Il rejoint la préfecture du Pas-de-Calais.

quelques indices, reconnaissant un sens de l'autorité toute « républicaine » qui a pu agacer certains élus locaux. Allant jusqu'à faire référence à Napoléon, qui a créé le corps des préfets « *pour que, partout en France, la loi soit la même pour tous* ». Intransigent, ce préfet-là dit non « *au compromis* ». Ainsi, « *quand une commune tente de cacher un gros déficit, il est normal que son budget tronqué soit retoqué par le contrôle de la légalité. Et je devrais fermer les yeux ? Ce n'est pas possible. Je ne changerai*

pas. » Avant de tirer sa révérence, Bernard Fragneau a remercié « *tous* » les élus locaux (« *y compris ceux qui aiment attaquer l'Etat* »), les acteurs économiques, associatifs et l'ensemble des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Etat en Essonne. Avec une pensée particulière « *pour la police nationale* », avec laquelle le préfet a géré la crise des banlieues en novembre dernier. Une crise où il s'était investi tant sur le plan national... que médiatique. Vigoureusement applaudi, Bernard Fragneau,

55 ans, préfet depuis 27 ans, rejoint donc la préfecture d'Arras où il est élevé au rang de préfet hors classe. Avant de partir, il s'est vu remettre plusieurs médailles : de la Chambre de commerce et d'industrie, de la ville d'Evry, du ministère de l'Intérieur (au nom de l'équipe préfectorale), du Conseil général de l'Essonne et de la ville des Ulis. Son successeur, Gérard Moisselin, ancien directeur de cabinet adjoint de Nicolas Sarkozy, prendra ses fonctions dans quelques jours.

■ Stéphane Piraud

En bref



• NKM et les téléphones portables. La députée UMP de l'Essonne et présidente du groupe d'études "santé environnement" de l'Assemblée

nationale, Nathalie Kosciusko-Morizet (photo ci-contre) s'est émue du phénomène de "happy slapping" qui sévit en Angleterre et débarque en France. Cette pratique consiste à filmer avec son téléphone portable l'agression d'un élève

ou d'un professeur, en général, avant de la diffuser sur Internet. « *Il faut interdire l'usage du téléphone portable dans les enceintes scolaires* », demandait-elle au ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien. Un combat que

l'élue essonnienne mène depuis plusieurs mois pour des raisons également sanitaires (impact des ondes électromagnétiques sur le cerveau) et pédagogiques (« *les portables perturbent le déroulement des cours* »). A suivre.